



Divorce et prestation compensatoire

Par **Angie65**, le **01/07/2016** à **16:28**

Bonjour,

je suis en procédure de divorce. Nous avons signé l'ordonnance de non-conciliation en avril 2016. Je suis partie de la maison depuis le 05/01/2016 pour ma sécurité (mon ex-mari pouvant être violent). Mon ex-mari depuis quelques jours me menacent de demander une prestation compensatoire. Il était gérant de son salon de coiffure et ne se versait que 700€ de salaire pour payer le moins possible de RSI et d'impôts sur le revenu. Il a fait une cession d'activité début mai 2016. Notre maison a été vendue et il est retourné vivre chez sa mère (il a occupé notre maison a titre gracieux du 05/01/2016 au 10/06/2016). De plus j'ai retrouvé un compagnon mais début avril donc 3 mois après notre séparation.

Vu que l'ordonnance de non-conciliation a été signée, est-ce qu'il peut quand même demander cette prestation compensatoire ? Peut-il jouer sur le fait que j'ai quelqu'un dans ma vie ?

Je vous remercie d'avance pour votre aide car j'ai posé toutes ces questions à mon avocate qui daigne me répondre.